

20/01/2022

INFORMATION CONSOMMATEURS

Avis de rappel produit

Suite à la mise en évidence de *Listeria monocytogenes* et par principe de précaution, la Société Entrées de la Mer procède au retrait de la vente et au rappel de :

Produit : Terrine de poissons – Noix de St Jacques

Marque : Entrées de la Mer

N° d'identification vétérinaire : FR 62.894.102 CE



Gencod	Libellé article	N° de lot	A consommer jusqu'au
3302100005846	Terrine de poissons Noix de Saint-Jacques	Tous lots du 2201301 au 2203101	Toutes les DLC entre le 21/01/2022 et le 02/02/2022 inclus

Ces lots sont retirés de la commercialisation.

Certains de ces produits ont cependant été commercialisés avant la mesure de rappel.

Il est donc recommandé aux personnes qui détiendraient le produit décrit ci-dessus de ne pas le consommer et de le détruire ou de le rapporter au magasin, où il leur sera remboursé.

Les personnes qui auraient consommé le produit mentionné ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation.

Les femmes enceintes doivent être particulièrement attentives à ces symptômes, ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées.

Ces symptômes peuvent évoquer une listériose, maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

Les Entrées de la Mer se tient à la disposition des consommateurs pour répondre à leurs questions au numéro suivant : 03 21 87 56 99 (ouvert de 7h45 à 17h du Lundi au vendredi).

Affichage jusqu'au 03/02/2022 inclus